



Octobre 2018

BULLETIN MUNICIPAL N° 32

Dépôt et publication Mairie de St Thomé
Siret n° 21070300500012 APE 751A
Site Internet : www.saint-thome.fr

- ÉLAGAGE DES PLATANES

L'Entreprise L'Arbre et la Manière procèdera à l'élagage des platanes sur la RD 107 et la RD 210 ainsi que sur la Place des Crottes à partir du lundi 12 novembre. Une circulation alternée sera mise en place.

- RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Les électeurs installés sur la commune qui ne figurent pas sur la liste électorale et qui souhaitent leur inscription doivent se présenter en mairie avant le 31 décembre 2018 munis de justificatifs d'identité et de domicile.

- CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Rassemblement à 11 heures devant la mairie pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

- CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Depuis le 21 mars 2017 l'établissement et le renouvellement (et l'éventuelle déclaration de perte) de ces documents se font auprès de mairies équipées du dispositif numérique de recueil des données ; la mairie de SAINT-THOME n'est pas équipée, les mairies habilitées les plus proches sont Le Teil, Montélimar... La prise de rendez-vous pour cette démarche est obligatoire auprès du service Etat Civil de ces mairies.

RAPPEL : les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013, disposent automatiquement d'une validité supplémentaire de 5 ans, sans démarche particulière à effectuer.

- RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, filles et garçons, atteignant 16 ans (nés en 2002 ou avant en cas d'oubli), doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. L'attestation de recensement est exigée à l'occasion de l'inscription à la conduite accompagnée, au permis de conduire et pour se présenter aux principaux examens scolaires comme le BAC.

Cette démarche doit être faite en Mairie par le jeune concerné ou un parent muni du livret de famille.

- OPÉRATION BRIOCHES 2018

Les bénévoles dévoués à l'«Opération Brioches» et l'ADAPEI remercient les donateurs pour leur accueil chaleureux et leur générosité qui ont permis de recueillir la somme de 595 €.

- REPAS DES AINÉS

Les personnes domiciliées sur la commune, âgées de **64 ans** et plus (nées en 1954 et avant) et leurs conjoints vont recevoir une invitation pour le repas traditionnel de fin d'année offert par le CCAS.

Il sera servi par un traiteur le **samedi 15 décembre** à 12 heures à la salle des fêtes de la commune.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation avant le 17 novembre, merci de le signaler en mairie. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 26 novembre.

- **NOUVEL ARTISAN «Zinc'Art Seb»**

Monsieur Sébastien FABLE, domicilié 2245 Chemin de l'Amandier propose ses services en qualité de Couvreur Zingueur.

Contact : 07 71 61 27 59. Mail : zincartseb@gmail.com

- **AMICALE LAIQUE**

Lors de sa dernière Assemblée Générale, l'Association a renouvelé son Bureau :

Président : Eddy ARLAUD, Vice-Président : Joris BAYLE, Secrétaire : Céline LEDROGOFF, Trésorière : Stéphanie TOLAZZI. *Tous les bénévoles sont les bienvenus.*

Elle organise une BOUM D'**HALLOWEEN** le **Dimanche 28 octobre** à partir de 18 h à la salle des fêtes. Cette soirée déguisée est proposée aux enfants jusqu'à 12 ans accompagnés de leurs parents (animations, musique, danses, maquillages, bonbons, jeux, buvette).

Contact : Eddy au 07 78 63 26 85 ou par mail : amicalelaique.saintthome@gmail.com



Autres dates à retenir :

02 mars 2019 : repas dansant

15 juin 2019 : kermesse de l'école

- **ENSEMBLE ET SOLIDAIRE-UNRPA**

L'Association organise un concours de BELOTE le samedi 1^{er} décembre à 14 h à la salle des fêtes.

- **ETAT CIVIL**

Nous avons enregistré la naissance de Maël GUYON né le 06 octobre 2018 au foyer de Yoann GUYON et de Dorine MARCHAL domiciliés Chemin de la rivière. Félicitations aux heureux parents.

Nous avons eu le plaisir de célébrer 5 mariages cet été :

Le 7 juillet : Mme Geneviève BAIL et Mr Patrick CHATEAUX

Le 14 juillet : Mme Amandine MOUTON et Mr Benoît NOUVELET

“ Mme Sasha CHENIVESSE et Mr Guillaume BARUSSEAU

Le 4 août : Mme Aurélie NOYER et Mr Frédéric CHAUTARD

Le 22 septembre : Mme Verdi RADEMACHER et Mr Benoît SOUBRANE

Nous avons eu la tristesse d'enregistrer le 01 octobre le décès de Monsieur Julian-Maurice DAVIAUD. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.

- **FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le vendredi 02 novembre.